



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

**Convention de servitude de passage Ville/ERDF boulevard Jean Moulin,
Place Hildesheim quartier Ma Campagne**

DE20141006_22	Conseil municipal du 6 octobre 2014
Rapporteuse : Véronique DE MAILLARD	Télétransmise à la Préfecture le - 8 OCT. 2014 Affichée le 8 octobre 2014

L'an deux mille quatorze le six octobre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 18 septembre 2014

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, Mme LEGRAND, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. LE MAUFF, M. CHUPIN, Mme GUINANDIE, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT

Ont donné procuration :

- Mme LASBUGUES à Mme CHAUVET
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- M. LAVAUD à M. PAIN

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : M. Samuel CAZENAVE

**Convention de servitude de passage Ville/ERDF boulevard
Jean Moulin, Place Hildesheim quartier Ma Campagne**

Espaces Publics
id : 581

Conseil municipal
6 octobre 2014

22

Rapporteure : Véronique DE MAILLARD

Dans le cadre de la mise en place de panneaux d'information, il s'avère nécessaire de procéder à une extension du réseau électrique boulevard Jean Moulin et place Hildesheim.

Les services d'ERDF ont donc sollicité l'autorisation de la Ville pour l'installation à demeure d'une canalisation souterraine BT d'environ 110 mètres de longueur, ainsi que ses accessoires sur les parcelles cadastrées CL n^{os} 515, 320 et 319, propriétés de la commune.

Il vous est donc proposé la passation de la convention correspondante de servitude de passage à titre gratuit, conclue avec ERDF pour la durée des ouvrages ou de tout autre qui pourrait leur être substitué.

Je vous demande donc :

- d'approuver la convention et les plans ci-annexés
- d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
6 octobre 2014

Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

